



DEPARTEMENT DU VAL-D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 9 DECEMBRE 2025**

Nombre de Conseillers :		L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures trente,
En exercice	23	Le conseil municipal, légalement convoqué par courrier du 4 décembre 2025
Présents	18	et par affichage et publication sur le site internet du 4 décembre 2025, s'est
Procurations	1	réuni en mairie, 1 rue René Cassin à Andilly, sous la présidence de Monsieur
Absents	5	Philippe FEUGERE, élu Maire d'Andilly

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune.

N° d'ordre		
DL2025-12-58	Nomination du secrétaire de séance.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-59	Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-60	Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-61	Dispositions budgétaires applicables avant le vote du budget primitif 2026.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-62	Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables 2025.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-63	Avis sur le rapport n°11 de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges du 29 septembre 2025.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-64	Complexe Polyvalent- Tarification locations.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-65	Attribution de chèques cadeaux au personnel communal pour les vœux au personnel.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-66	Participation financière à la protection sociale complémentaire : couverture risque santé.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-67	Organisation du repas de Noël des seniors 2025 - participation financière pour les participants extérieurs.	Approuvée à l'unanimité
DL2025-12-68	Convention de bénévolat à la ludo-bibliothèque Jean-Marie Vijoux : : autorisation de remboursement des frais des bénévoles.	Approuvée à l'unanimité

Affichage et publication le 12 décembre 2025

Le Maire,

Philippe FEUGERE

